Interpellation

Entre le Théâtre des Roseaux et les Docks, quelle place ont trouvé les artistes de la région ?

Après Expo 2002, la Commune de Lausanne a racheté et déplacé le Théâtre des Roseaux, qui devait devenir Les Docks. Le 28 octobre 2003, le Conseil Communal a approuvé ce choix et adopté le préavis 2003/33 « *Réhabilitation du Théâtre des Roseaux d'Expo.02 pour une Nouvelle Salle de Concert – Parcelle N°891, Sise à Sévelin 36 – Réponse à la Motion de M. Maurice Calame et Consorts* ». La conclusion n°1, suite à un amendement de la conseillère communale Evelyne Knecht, avait la teneur suivante :

« Le Conseil communal décide d'allouer à la Municipalité un crédit d'ouvrage de Fr. 2'660'000.– pour la réhabilitation du Théâtre des Roseaux d'Expo.02 pour une nouvelle salle de concert dont le rôle essentiel ***est d'offrir un tremplin aux musiciens et aux musiciennes de la région, ainsi qu'aux élèves des écoles professionnelles de Suisse romande****, sur la parcelle No 891, sise à Sévelin 36 ».*

A l'ouverture, selon le préavis 2008/39, *« Les objectifs clairement affichés pour ce lieu étaient les suivants :*
« –fédérer les milieux musicaux sur des projets liés aux musiques actuelles (créations, concerts, festivals, expositions, workshops, promotion et échange d'information);
« –ouvrir la salle aux groupes suisses en vue d'un travail de préparation pour des concerts sur des grandes scènes (répétitions, travail des lumières, etc.), ainsi que pour réaliser des enregistrements ou des tournages de clips vidéo;
« –tisser des liens étroits avec les écoles professionnelles de musique, d'art, des métiers du spectacle, de graphisme et d'audio visuel, pour développer des créations entre diverses disciplines artistiques;
« –offrir aux élèves des écoles des possibilités d'initiation au monde de la musique, de la scène et du métier d'artiste;
« –offrir des concerts de niveau régional, national et international à des prix accessibles. »

Rapidement, des problèmes financier sont apparus, qui ont suscité nombre de débats du Conseil Communal et impliqué une hausse de la subvention de fonctionnement. Il semble toutefois que l'attachement aux musiciens locaux soit demeuré ; on en trouve la trace dans le préavis 2008/39, « Réponse à la motion de M. Claude Bonnard pour une dotation adéquate de la Fondation pour les musiques actuelles (FMA - Les Docks) ». L'une des trois missions de la salle des Docks invoquées demeure « *la valorisation du travail des musiciens et créateurs locaux et régionaux* » ; et il est avancé que durant la saison 2007/2008, « *la direction des Docks a en outre programmé plus d'une trentaine de groupes régionaux et la salle a aujourd'hui créé des liens solides avec bon nombre d'acteurs locaux des musiques actuelles* ».

Depuis lors, la question du financement de la Fondation pour les Musiques Actuelles ne suscite plus de débats houleux au Conseil Communal ; nous pouvons en principe nous en réjouir. En revanche, les informations concernant les activités des Docks se font aussi moins régulières, et de l'avis de certains acteurs culturels lausannois, la collaboration avec les musiciens régionaux a diminué.

A l'examen du programme des Docks, les groupes suisses ne paraissent pas aussi représentés qu'en 2007/2008. Peut-être les groupes d'ouverture sont-ils plus souvent locaux que les têtes d'affiche ; mais cela peut difficilement être vérifié, car ils n'apparaissent pas sur les affiches

des Docks, et ne font pas l'objet de plus d'information à l'intérieur de la salle. Ce manque de visibilité renforce l'impression que la promotion des groupes locaux n'est pas toujours une priorité des Docks.

En conséquence, nous prions la Municipalité de répondre aux questions suivantes :

- *Est-ce que le rôle essentiel des Docks est toujours, sur la base de la conclusion 1 du préavis 2003/33, « d'offrir un tremplin aux musiciens et aux musiciennes de la région, ainsi qu'aux élèves des écoles professionnelles de Suisse romande » ?*
- *A l'heure actuelle, comment est formulée cette mission des Docks ?*
- *Quelle forme a pris la collaboration des Docks avec les artistes locaux au cours des dernières années (concerts en tête d'affiche, concerts d'ouverture, autres usages des Docks) ?*
- *Sur la base des activités de ces dernières années, quelle est l'évaluation de la Fondation pour les Musiques Actuelles et de la Municipalité par rapport à la mise en valeur des artistes locaux aux Docks ?*
- *Quels ont été les éventuels obstacles à la collaboration entre les Docks et les artistes locaux, et est-ce qu'il existe une réflexion pour améliorer cette collaboration ?*

Lausanne, le 19 septembre 2011

David Payot
La Gauche